

ASSEMBLEE DE COMMUNE DU 29 FEVRIER 2016

2^{ème} tour – Constitution d'une liste d'entente villageoise pour la Municipalité ainsi que le Conseil communal
(1 municipal et 3 suppléants)

Le Président du Conseil communal de Ballaigues, M. Jean-François Faivre, ouvre la séance à 20h15 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et en les remerciant pour leur intérêt et leur participation à cette assemblée de commune, qui a pour objet la constitution d'une liste d'entente communale pour le deuxième tour à la Municipalité ainsi qu'au Conseil communal.

Le Président remercie également les personnes qui étaient présentes lors de la proclamation des résultats, dimanche 28 février, devant la Maison de commune. Ensuite, il rappelle que 4 personnes ont été élues à la Municipalité, il s'agit de :

MM. Raphaël Darbellay, Thomas Maillefer, Jean-François Faivre et Gilbert Poncet.

Mme et MM. Michel Junod, José Löffler et Catherine Leresche n'ont pas passé au 1^{er} tour. Il reste donc une place à repourvoir et **le Président** leur demande s'ils sont toujours candidat. MM. Junod et Löffler le sont toujours mais Mme Leresche désire se retirer. Elle respecte le choix des électeurs et félicite les conseillers communaux ainsi que les municipaux pour leur brillante élection. Elle souligne que cela ne changera rien à son engagement au sein des sociétés locales et des associations.

M. Jean-Luc Leresche présente **M. Christian Nyffenegger**, qui accepte et se porte candidat pour le second tour. Il signe la feuille de candidature.

L'élection est agendée au 20 mars 2016, en même temps que la votation cantonale.

Le Président rappelle, en ce qui concerne le Conseil communal, que les 35 personnes qui obtiennent le plus de voix, ont été élues et siégeront au Conseil communal dès le début de la législature, le 1^{er} juillet 2016. Il s'agit de :

Mmes et MM. Samuel Maillefer, Eric Guillaume, Jimmy Leresche, Pierre-Luc Maillefer, Valentin Santschi, Jean-Luc Leresche, Frédéric Santschi, Sonia Guedat, Patricia Bourgeois, Sylvia Erbeau, Romain Bourgeois, Stéphane Rose, Nathanaël Bourgeois, Olivier Scherler, Gérard Leresche, Daniel Bourgeois, David Leresche, Christian Nyffenegger, Dario Salvi, Eric Jeanneret, Laurent Guillaume, Liliane Leresche, Raymond Durussel, Joël Guillaume, Michel Neri, Julien Erbeau, Philippe Turin, Jean-Jacques Bourgeois, Christine Jaccard, Frédéric Guillaume, Emilien Poncet, Cécilia Wyden, Barbara Maillefer, Pierre-Alain Nyffenegger et Laurent Leresche.

Plusieurs personnes ont été élues suppléants/tes : Mmes et MM. Cédric Leresche, Gaëtan Lenherr, Yolaine Faivre et Jacqueline Collet.

Le Président rappelle que le Conseil communal doit être composé de 35 membres et de 7 suppléants. 4 suppléants ont été élus, il reste donc 3 places de suppléants à pourvoir. La majorité pour le Conseil communal était de 225 voix. Bien qu'il y avait 453 bulletins rentrés, seulement 448 étaient valables. On divise cette somme par deux et on ajoute un. Toutes les personnes qui ont eu plus de 225 voix sont élues comme suppléants/tes. Certain/es candidat/es n'ont pas atteint ce nombre de voix : elles sont en ballottage pour le poste de suppléant/te. Il s'agit de :

Mme et MM. Catherine Leresche, Yannick Querry et Vincent Junod.

Le Président passe la parole à l'assemblée pour la présentation des candidatures, en demandant aux trois personnes citées ci-dessus, si elles sont candidates à l'élection. Mme Catherine Leresche ne souhaite plus être candidate. M. Etienne Poncet est le suivant sur la liste. De ce fait, **MM. Yannick Querry, Vincent Junod et Etienne Poncet** répondent qu'ils sont toujours candidats. Ils signent la feuille de candidature. **Le Président** précise que si demain, mardi 12h15, il n'y a pas d'autres candidats, leur élection sera tacite.

Le Président regrette que le bureau ait eu à tracer quelques fois les candidats/es en fin de liste afin que celle-ci contienne 35 noms au maximum. Il lui semblait que les explications envoyées étaient pourtant claires.

Le Président rappelle que l'assermentation des nouvelles autorités communales aura lieu en présence de **Mme la Préfète Evelyne Voutaz le jeudi 26 mai à 19h30.**

La parole n'étant plus demandée, **le Président** lève la séance à 20h40.

Ballaigues, le 3 mars 2016.

Le Président :

Jean-François Faivre

La Secrétaire :

Rachel Loeffler